

**Comité de vigilance de GFL Environmental inc. – LET Granby**  
**702, route 137 Sud, Sainte-Cécile-de-Milton**

**Compte rendu de réunion**

---

Date : Le mardi 20 avril 2021 à 14 h

Lieu : Réunion tenue en vidéoconférence

Présences :

M. Frédérick Chir	Chargé de projets en conservation pour la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY), représentant des groupes environnementaux
M. Serge Drolet	Coordonnateur de la division environnement, représentant de la Ville de Granby
Mme Valérie Leblanc	Directrice du Service de gestion des matières résiduelles, représentante de la MRC de La Haute-Yamaska, présidente et secrétaire du comité de vigilance
M. Patrick Milot	Directeur général et représentant de GFL Environmental inc. – LET Granby
M. Réal Moreau	Représentant des citoyens du voisinage de GFL Environmental inc. – LET Granby

Personnes-ressources :

Mme Martha Camargo	Ingénieure pour GFL Environmental inc. – LET Granby
M. Robin Massé	Ingénieur pour GFL Environmental inc. – LET Granby
Mme Frédérique Roy	Inspectrice en environnement, MELCC, secteur municipal

Absences :

M. Claude Lussier	Conseiller municipal, représentant de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
M. Yves Tanguay	Directeur général et secrétaire-trésorier, représentant de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du ou des nouveau(x) membre(s), le cas échéant
3. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 17 novembre 2020
4. Suivi du compte rendu de la réunion du 17 novembre 2020
5. Description des travaux effectués en 2020
6. Description des travaux planifiés pour 2021
7. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement - année 2020
8. Présentation des résultats de performance des unités de cogénération - année 2020
9. Liste des plaintes reçues en 2020
10. Avis de non-conformité reçu(s) en 2020, le cas échéant
11. Description des volumes de matières reçues en 2020 et dépôt du rapport annuel

12. Certificats d'autorisation reçus en 2020 et demandes en cours, le cas échéant
13. Varia
14. Date de la prochaine rencontre
15. Fin de la rencontre

## **2. Présentation du ou des nouveau(x) membre(s), le cas échéant**

Au bénéfice de Mme Frédérique Roy qui siège pour la première fois au comité, chaque participant se présente à tour de rôle.

## **3. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 17 novembre 2020**

Le compte rendu de la rencontre du 17 novembre 2020 a été adopté par voie électronique le 27 novembre 2020.

## **4. Suivi du compte rendu de la réunion du 17 novembre 2020**

Aucun suivi de la rencontre précédente n'était attendu de la part des gestionnaires du LET ou des membres.

## **5. Description des travaux effectués en 2020**

M. Milot explique les divers travaux réalisés en 2020 énumérés ci-après.

### *- Finalisation des travaux de mise à niveau du bassin no 1*

Divers travaux effectués sous garantie (barre-guide, ajustement de flotte, remplacements de diverses pièces corrodées, etc.)

### *- Procéder aux réparations de certaines déficiences*

Ces travaux consistent à corriger les pentes inverses sur les puits horizontaux situés du côté nord, apporter certains correctifs au panneau de contrôle PLC-2 et PLC-3, effectuer certaines retouches au recouvrement final et procéder à l'ensemencement de certaines zones.

M. Milot précise que le type d'herbe utilisé pour l'ensemencement est un mélange de graminées. La coupe d'herbe est effectuée sporadiquement afin de préserver les propriétés du recouvrement final, notamment le ruissellement des eaux de pluie.

### *- Installation des puits horizontaux de niveau 2 et 3 sur la cellule no 3*

Ces travaux consistent à excaver une tranchée dans la zone en exploitation afin d'installer une conduite perforée et de raccorder cette conduite au réseau de soutirage, le tout dans le but d'acheminer le gaz qui en est extrait vers la torchère pour élimination ou encore vers la génératrice pour le processus de valorisation.

### *- Finaliser l'implantation du Scada*

Finaliser la configuration du logiciel de contrôle à distance.

### *- Travaux préparatoires pour la construction de la cellule no 4*

Ces travaux consistent en la construction du chemin de service et l'excavation partielle du fond de la cellule no 4.

## **6. Description des travaux planifiés pour 2021**

M. Milot explique les divers travaux de 2021 énumérés ci-après.

### *- Cellule no 4 phase I*

Construction de la phase I qui sera d'une superficie d'environ 31 000 m<sup>2</sup>.

- *Recouvrement final*

Installation du recouvrement final sur une superficie d'environ 27 000 m<sup>2</sup> du bas de talus est et ouest jusqu'au chemin de palier des cellules no 2 et no 3.

- *Torchère T-3*

Remplacement d'un surpresseur.

- *Usine de traitement des lixiviats*

Divers travaux pour améliorer l'efficacité du traitement ont été effectués. Il s'agit de travaux d'entretien du système.

- *Réseau de biogaz*

Remplacement des tiges sur certaines vannes à guillotine.

- *Santé-sécurité*

Audit afin d'améliorer nos processus en santé-sécurité.

**7. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement – année 2020**

Un tableau synthèse des résultats hebdomadaires des tests effectués en 2020 est remis aux participants.

À la suite d'une question de Mme Leblanc concernant le taux de 55 000 UFC/100 ml dans la semaine du 21 juillet 2020, Mme Camargo précise qu'il n'y a pas de norme hebdomadaire maximale pour les coliformes fécaux. Pendant cette période, le LET a respecté la norme mensuelle établie à 1 000 UFC/100 ml. Elle spécifie aussi que le résultat de cette semaine spécifique peut être attribué à une erreur humaine de manipulation lors de la prise de l'échantillon.

**8. Présentation des résultats de performance des unités de cogénération – année 2020**

Un tableau synthèse des concentrations en méthane et débit du biogaz soutiré (moyenne mensuelle) pour l'année 2020 est remis et expliqué aux participants.

GFL spécifie que les torchères no 1 et 2 servent dorénavant d'équipement de substitution temporaire (*back-up*) lors de travaux de maintenance, c'est pourquoi leurs débits sont variables et généralement nuls.

Une diminution de débit en septembre 2020 ainsi qu'une remontée au cours des mois suivants sont observées au niveau des moteurs de cogénération. Ces variations sont attribuables à des travaux d'amélioration du système de soutirage.

**9. Liste des plaintes reçues en 2020**

Le registre des plaintes 2020 est remis aux participants. Quatre plaintes y sont listées.

Les trois inscriptions de janvier représentent des épisodes d'odeurs ayant mené à des séries de plaintes du MELCC. Ces épisodes sont attribuables à une problématique vécue pendant la période des Fêtes 2019 avec le système de soutirage et les torchères. Les correctifs ont été apportés en temps et lieu.

À ce propos, M. Chir demande si le ministère possède des capteurs d'odeurs près du site. M. Milot précise que le ministère n'a pas de capteur. Mme Roy ajoute que les inspecteurs du ministère reçoivent les plaintes de citoyens, font des validations « au nez » près du site et qu'ils transfèrent ensuite les plaintes au LET.

Le registre contient aussi une plainte concernant du bruit provenant potentiellement de l'usine de cogénération. Faisant suite à des visites à la résidence de la plaignante, une enquête a été menée sur place et des tests avec équipement technique requis ont été effectués. Toutefois, le LET n'a pas été en mesure d'attribuer à ses installations les bruits perçus.

**10. Avis de non-conformité reçu(s) en 2020, le cas échéant**

Aucun avis de non-conformité n'a été reçu en 2020.

**11. Description des volumes de matières reçues en 2020 et dépôt du rapport annuel**

Une copie du rapport annuel des matières reçues au LET en 2020 est remise aux participants. Un volume de 150 024 tonnes métriques (t) de matières résiduelles a été reçu au LET en 2020 ainsi que 759 t de boues. À cela, il faut retrancher un volume de 693 t qui a été récupéré à même les opérations (ex. : métal et roches), pour un total de matières résiduelles reçues pour enfouissement de 150 089 t. À cela s'ajoute un volume de 79 311 t de matériaux de recouvrement.

Mme Leblanc demande pourquoi la quantité de matières pour le recouvrement est changeante d'une année à l'autre. M. Milot répond que les quantités sont variables selon les arrivages, la disponibilité de la matière et les chantiers en cours. Une grande partie du matériel de recouvrement reçu représente des sols. Cette matière est utile pour corriger les talus ou pour effectuer du recouvrement final, entre autres.

Constatant la hausse des entrées de matériaux de recouvrement en 2020 par rapport à l'année précédente, Mme Leblanc demande si une augmentation de la quantité de matériel de recouvrement a un impact sur la durée de vie du site d'enfouissement. M. Milot précise que la durée de vie du site au niveau des autorisations gouvernementales n'est pas établie en nombre d'années, mais plutôt en volume global, soit en mètres cubes. Aussi, les modélisations ayant mené à la durée de vie estimée prennent en compte les variations de matériel de recouvrement dans le temps. Finalement, il ajoute que le matériel de recouvrement à une densité plus élevée que les ordures régulières, ce qui signifie que le tonnage de matériel alternatif n'équivaut pas à un tonnage d'ordures en matière de volume.

**12. Certificats d'autorisation reçus en 2020 et demandes en cours, le cas échéant**

Aucun certificat d'autorisation n'a été délivré par le MELCC ou demandé en 2020.

En 2020, une demande de CA a été déposée pour la construction et l'exploitation de la cellule no 4 et des travaux préparatoires pour la cellule no 5. Le CA a été reçu en date de la réunion.

**13. Varia**

Les éléments suivants sont adressés :

- M. Drolet demande si le LET a examiné la possibilité de calculer la quantité de gaz à effet de serre (GES) évitée par les systèmes de soutirage et de gestion du méthane (CH<sub>4</sub>) par le brûlage en torchère et les moteurs de cogénération. M. Milot répond que l'équipe du LET a eu des discussions à ce niveau, mais qu'il est complexe selon eux de calculer le taux exact de captage des gaz (quantité soutirée par rapport à la quantité totale générée par le site).
- M. Chir réitère sa volonté d'effectuer une visite d'observation de la faune et de la flore sur le site. Il est ouvert à partager le fruit de ses observations aux gestionnaires du LET ainsi qu'au comité.

- M. Drolet félicite l'ensemble de l'équipe du LET pour leur bonne gestion des nuisances et des plaintes au cours des dernières années.

**14. Date de la prochaine rencontre**

Les membres conviennent de tenir la prochaine réunion vers février 2022. M. Milot se chargera de convoquer la rencontre environ un mois à l'avance, soit en janvier. Selon les conditions sanitaires, il sera jugé à ce moment s'il est préférable de tenir la réunion en présentiel ou de façon virtuelle.

**15. Fin de la rencontre**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 15 h 31.